

Conseil scientifique de l'Institut des sciences biologiques (INSB)

Recommandation

PEPR Atlasea, points de vigilance

Le CSI-INSB encourage fortement le CNRS et les instances publiques à envisager dès à présent la pérennisation du stockage et l'accès aux données importantes collectées dans le cadre du projet PEPR Atlasea. Cette pérennisation devra notamment permettre d'inclure de nouvelles espèces venant d'autres programmes similaires. Il encourage aussi lors des collectes des organismes en vue de leur séquençage génomique de (1) conserver des échantillons pour des analyses ultérieures (histologiques, protéomiques, métabolomiques ...), et (2) collecter les données biotiques et abiotiques de leur écosystème naturel. Enfin le CSI-INSB soutient les projets pilotes visant à l'émergence de questions scientifiques innovantes.

Recommandation adoptée le 21 novembre 2022

18 votants : 17 oui, 0 non, 1 abstention

Yaël GROSJEAN
Président du CSI INSB

Destinataires :

- **Mme Sylvie RETAILLEAU**, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- **M. Antoine PETIT**, président-directeur général du CNRS.
- **M. Alain SCHUHL**, directeur général délégué à la science du CNRS.
- **M. André LE BIVIC**, directeur de l'INSB.
- **M. Hugues ROEST CROLLIUS**, responsable du PEPR Atlasea.
- **M. Patrick WINCKER**, directeur du Genoscope du CEA.
- **Mme Elsa CORTIJO**, directrice de la recherche fondamentale du CEA.
- **M. Patrick LANDAIS**, haut-commissaire à l'énergie atomique du CEA.
- **Mme Dorothee BERTHOMIEU**, présidente du Conseil scientifique du CNRS.
- **Mme Beatrice MARTICORENA**, présidente du Conseil scientifique de l'Institut national des sciences de l'univers, **M. Olivier SANDRE**, président du Conseil scientifique de l'Institut de chimie, **Mme Patricia GIBERT BRUNET**, présidente du Conseil scientifique de l'Institut d'écologie et environnement.